



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Canton réactive les plans canicule des communes et institutions

MétéoSuisse a lancé ce matin une alerte canicule de degré 3. Les températures annoncées ces prochains jours seront éprouvantes pour la santé, ce d'autant plus qu'une période caniculaire vient de se terminer et que le mois de juillet est annoncé comme le mois le plus chaud depuis plus d'un siècle. Le chef du DSAS ordonne la réactivation des plans canicule des institutions socio-sanitaires et des communes. Des visites au domicile des plus vulnérables seront organisées. La population est appelée à être solidaire et prêter attention aux plus vulnérables. En cas de doute, la centrale téléphonique des médecins de garde est à disposition au 0848 133 133. Le public peut y obtenir des conseils en ligne et une orientation rapide vers le dispositif sanitaire mis en place.

MétéoSuisse a émis ce matin un avis de danger de degré 3 au vu des températures annoncées ces prochains jours. Après évaluation de la situation, le conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard ordonne la réactivation des plans canicule communaux et institutionnels.

Mesures mises en place

- Hotline pour la population : 0848 133 133

La Centrale téléphonique des médecins de garde met à disposition son numéro général 0848 133 133 avec l'objectif de prodiguer des conseils en ligne, d'informer et orienter rapidement les personnes avec symptômes ou critères de risque et de conseiller les visiteurs.

- Visites à domicile

Les communes mettent en place un système de visiteurs à domicile dont le but est de constituer une première ligne de prévention des conséquences de la chaleur sur la santé. Les visites se concentrent sur les personnes vulnérables qui ne sont pas suivies au sein des institutions socio-sanitaires et qui ont annoncé à la commune leur intérêt pour ces visites.

- Plans institutionnels (Hôpitaux, EMS, CMS, ESE, etc.)

Les acteurs socio-sanitaires du canton participent activement au dispositif canicule avec le déploiement de mesures de prévention et de protection de leurs usagers.

Le Chef du DSAS et l'Office du Médecin cantonal suivent attentivement l'évolution de la situation et se tiennent prêt à ordonner, de manière concertée avec les autres membres du Conseil d'Etat, des mesures supplémentaires si ces dernières se justifient.

Conseils en cas de grandes chaleurs

- Se reposer, rester au frais
- Laisser la chaleur dehors, se rafraîchir
- Boire régulièrement, manger léger
- Être solidaire et prêter attention au plus vulnérables
- En présence de signaux d'alerte: appeler le médecin traitant, le 0848 133 133 ou, en cas de danger vital, ne pas hésiter à appeler le 144

Symptômes d'un coup de chaleur: faiblesse, confusion, vertiges, nausées et crampes musculaires. Il faut agir immédiatement, faire boire et rafraîchir la personne.

Informations sur www.vd.ch/canicule

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 15 juillet 2015

DSAS, Dr Isabelle Rossi, Médecin cantonal adjointe, 079 941 07 15